Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 12 (1920)

Heft: 7

Rubrik: Mouvement syndical international

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

leur activité professionnelle, le congrès décida la création d'un poste de président permanent, choisi parmi les membres de la fédération. Le comité central et la commission fédérative reçoivent le mandat de chercher une personne capable pour cette fonction. La discussion du règlement est renvoyée à un congrès extraordinaire qui aura lieu à Zurich, en août ou septembre prochain.

Fonctionnaires postaux. L'assemblée des délégués de la Société suisse des fonctionnaires postaux a décidé par 51 voix contre 49, à l'appel nominal, l'entrée dans l'Union syndicale suisse. Une votation générale devra se prononcer encore sur cette décision.

Mouvement syndical international

Tchéco-Slovaquie. *L'Union syndicale tchéco-slovaque en 1919.* Le rapport annuel qui vient d'être publié dans la *Obdorové Sdruzeni* rappelle dans son introduction les graves conditions économiques dont souffre la classe ouvrière. Le renchérissement a augmenté sans cesse. C'est ainsi qu'à la fin de l'année 1919 le prix d'un kilo de bœuf était à Prague, selon les rapports officiels du ministère du ravitaillement, de 6.80 à 7.80 couronnes, 1 kilo de viande de porc 29 à 30 couronnes, 1 litre de lait 2.40 à 2.80 couronnes, 1 kilo de beurre 48 à 52 couronnes, la graisse 36 à 38 couronnes, um œuf jusqu'à 2.40 couronnes. Il est évident que dans ces conditions les ouvriers essayent, par des mouvements de salaire incessants, de relever le niveau de leur revenu. Pour la première fois, les employés et fonctionnaires ont aussi participé à un grand nombre de mouvements. Les mouvements les plus nombreux et les plus efficaces furent menés par les mineurs, les métallurgistes et les ouvriers du bâtiment. S'appuyant sur le changement qui a eu lieu dans la répartition des pouvoirs, on a pu conclure de grandes conventions collectives qui comprennent ou le territoire entier de la république ou tout au moins de grandes régions. Ce sont les métallurgistes qui ont obtenu les succès les plus considérables dans la conclusion de ces contrats. Les ouvriers agricoles, jusqu'ici de véritables parias, réussirent à leur tour à obtenir des conditions de travail quelque peu normales et conclurent un contrat collectif valable pour tout le pays. L'industrie du sucre et de la verrerie a également travaillé avec succès.

Le nombre des membres adhérant à l'Union syndicale s'est sensiblement modifié. Au 1er janvier 1919, 50 fédérations avec 161,247 membres adhéraient à la Centrale; jusqu'à la fin de l'année, cet effectif s'accrut à 58 fédérations et 657,203 membres. Si le mouvement même note un développement puissant, on constate malheureusement que le nombre des membres payants est appréciablement moindre; il n'était que de 232,108 membres. En comparaison de l'an passé, alors que l'on n'en enregistrait que 39,948, le progrès est cependant très grand. Pour ce qui concerne l'organisation, nous mentionnons le passage d'un nombre important de membres des anciennes fédérations autrichiennes dans les syndicats des métallurgistes, cheminots, maçons, ouvriers sur bois et ouvriers de l'industrie chimique, tandis que dans les régions allemandes, spécialement dans le nord de la Bohême, les collègues allemands ont formé des organisations de leur nationalité et maintiennent jusqu'à aujourd'hui cette attitude séparatiste. Un certain succès a aussi pu être obtenu pour ce qui concerne la concentration des forces; c'est ainsi que les charrons, sculpteurs et ciseleurs ont fusionné avec les ouvriers sur bois; les brasseurs et meuniers se sont réunis en une fédération de l'alimentation, à laquelle doivent encore adhérer les boulangers, bouchers et employés des restaurants. Finalement, les manœuvres du bâtiment se joignirent aux ouvriers de l'industrie chimique.

Les recettes de la Centrale ont été de 491,388.07 couronnes, les dépenses de 424,119.89 couronnes. Malgré la forte augmentation des recettes — en 1918 elles n'étaient que de 111,499 couronnes, les dépenses de 120,431 couronnes —, elles ne suffirent que tout juste pour accomplir les tâches nouvelles. L'extension du mouvement exigea de grands efforts pour consolider les positions conquises. Beaucoup de camarades furent engagés pour la propagande, particulièrement pour les villes de province, et malgré les 300,000 couronnes de dépenses occasionnées par les frais personnels d'administration, cette somme fut loin de suffire. C'est surtout dans la Slovaquie que nous avons encore un grand champ de travail et où un travail d'organisation intense est encore nécessaire. A la fin de 1919, vingt secrétariats d'arrondissement fonctionnaient à côté du secrétariat central de Prague; lequel appuya aussi le secrétariat de Vienne. 23 commissions syndicales d'arrondissement et 26 commissions syndicales de district sont constituées.

Pologne. (J. A. K.) Selon un compte rendu du ministère du travail polonais, il y a actuellement dans ce pays environ 947,000 ouvriers organisés dans les syndicats. De ceux-ci, 59 pour cent seulement appartiennent aux fédérations socialistes, tandis que les quatre dixièmes restants sont organisés dans les fédérations jaunes. A Posen, les syndicats socialistes ne réunissent que le 8,4 pour cent des organisés, dans la Pologne du congrès, 76 pour cent et dans da Galicie, 85 pour cent.

Dans le total mentionné sont aussi compris 91,676 ouvriers juifs syndiqués; ils appartienent sans exception aux fédérations socialistes; 50,841 sont influencés par l'Union, 34,864 par la « Poalezion », tandis que les «Unifiés» ne disposent que de 5971 syndiqués.

Ces derniers temps on constate de fortes tendances d'union, on a constitué une commission commune des trois centrales juives existantes. Si, par ses efforts, cette commission obtient l'unité du mouvement syndical juif, l'union avec le mouvement polonais des fédérations syndicales ne sera alors plus qu'une question de temps.

Prévoyance populaire suisse, Bâle

Assurance populaire mutuelle

Au cours du premier trimestre 1920, la direction a eu à s'occuper de 352 nouvelles propositions représentant une somme totale de fr. 1,107,640.—. 337 propositions, pour un montant de fr. 1,042,640.—, ont pu être admises, tandis que les 15 autres, représentant une somme totale de fr. 65,000.—, ont été écartées ou attendent encore leur liquidation.

Le nombre des livrets d'assurance au 31 mars 1920 est de 2038 pour une somme totale assurée de fr. 6,051,810.—.

Pendant les trois premiers mois de l'année, nous eûmes à enregistrer deux décès parmi les assurés. Une somme totale de fr. 5200.— a été payée aux survivants des décédés.

Notre établissement d'assurances prend ainsi, dans sa deuxième année d'existence, un développement réjouissant.